

PROGRAMME DE FORMATION EN PRÉSENTIEL au CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie 9 MOIS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le ou la stagiaire en CAP 1an doit acquérir les compétences nécessaires à l'exécution de techniques esthétiques du visage et des phanères à l'exception des techniques spécifiques ; il (elle) doit être capable d'apporter une information éclairée à la clientèle ; il(elle) vend des prestations de service, des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle et des produits de parfumerie. Il(elle) peut conduire les activités professionnelles d'un institut de beauté et de bien-être. LES SECTEURS D'ACTIVITE : instituts de beauté et de bien-être ; indépendants , franchisés ou affiliés ; en établissement de thalassothérapie, de balnéothérapie, en établissements de soins, de cure, de convalescence , de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées ; mobiles à domicile ; centres esthétiques spécialisés : beauté des ongles, bronzage, épilation, maquillage ; parfumeries , parapharmacies avec ou sans activités esthétiques ; salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées ; entreprises de distribution au public de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant au minimum un diplôme niveau V.
Ou un niveau équivalent

PRÉ-REQUIS

DIPLOME d'au moins niveau 5..
Ou niveau équivalent

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

665 heures de formation en centre et 420 en PFMP.

Horaires : 9-12/13-17h

Début de la formation : Septembre Fin de la formation : Juin

12 stagiaires maximum

LIEU DE LA FORMATION

FB FORMATION ESTHETIQUE

10 rue Ste Opportune 86000 Poitiers

N° Siret : 82283971800019- N° déclaration d'activité : 75860149386 – 0861445D

CONTENU DE LA FORMATION

EPREUVE DU POLE1 EP1 TECHNIQUES ESTHÉTIQUES DEU VISAGE DES MAINS ET DES PIEDS. Epreuve pratique et écrite – Coefficient : 6 Durée : 3h45 dont coefficient 1 et 1 h pour l'évaluation de la PSE

Objectifs : maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre de techniques esthétiques de soins du visage, des mains et des pieds (C11) et des techniques de maquillage (C12).

EPREUVE DU POLE 2 EP2 : Epreuve pratique et écrite -coefficient :4 Durée : 2h30

Objectifs : maîtrise des techniques esthétiques liées aux phanères, l'aptitude à organiser son poste de travail, l'aptitude à mobiliser les savoirs associés au pôle 2, l'aptitude à respecter les règles d'hygiène de sécurité d'ergonomie et à adopter une démarche écocitoyenne.

EPREUVE DU POLE 3 : EP3 : Conduite d'un institut de beauté et bien être Relation avec la clientèle et la vie de l'institut. Epreuve orale – coefficient 4 Durée 40mn

Objectifs : aptitude à accueillir, prendre en charge la clientèle, conseiller et vendre, mettre en valeur et promouvoir des produits cosmétiques et des prestations esthétiques, l'aptitude à organiser un

planning de rendez-vous et à participer à la vie d'un institut, l'aptitude à mobiliser des savoirs associés du pôle

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Françoise BERNABE, professeur d'esthétique, titulaire du CAP BP et BTS Esthétique, directrice salariée et professeur pendant 25 ans d'une école de coiffure et d'esthétique Artisane installée. Emilie Hervé CAP BTS Licence pro.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Des contrôles écrits pour les matières théoriques des Savoir associés sont demandés après chaque fin de chapitre. Au minimum, deux réalisations en Arts appliqués sont demandées par mois. Des notations sont réalisées tous les quinze jours en pratique et des sujets d'examen sont demandés aux stagiaires à partir du mois de décembre en conditions d'examen, une fois au minimum par mois. Des contrôles tout au long de la formation sont organisés (tous les 15 Jours) ; l'évaluation est réalisée à partir d'une grille d'évaluation académique permettant l'évaluation

Le dossier doit être réalisé dès le mois de janvier afin d'être le support à l'entraînement de l'épreuve orale de vente. Il sera évalué grâce à la grille d'évaluation du rectorat. Des contrôles écrits pour les matières théoriques des Savoir associés sont demandés après chaque fin de chapitre. Le dossier professionnel est corrigé tant sur la forme que sur le contenu. Les sketches sont évalués sur la grille de notation de l'examen.

MOYENS TECHNIQUES

Salles de pratique et de théorie en technologie et matériel professionnel nécessaire à l'apprentissage.

HANDICAP :

Adaptation pédagogique aux personnes présentant un handicap.